Fiche d'inscription à l'association sportive du lycée Armand Malaise, ***" L'espérance sportive "***
Année 2017 - 2018

Nom - Prénom:

Numéro de portable:

Date de naissance :

Classe:

Numéro de carte Lyceo:

Je soussigné(e), M., Mme : .....
Autorise mon enfant à participer aux activités de l'Association Sportive du lycée et de l'UNSS. (Association affiliée à l'UNSS).

La cotisation annuelle est fixée à 15 euros: 10 euros prélevés sur la carte LYCEO + 5 euros à la charge de l'élève.

Déplacements sur les lieux de pratique (rayez la ou les mention(s) inutile(s)):

- J'autorise mon enfant à se rende seul sur les lieux de compétitions : **OUI** **NON**

- J'autorise mon enfant à se déplacer avec les transports en commun de l'association (bus, mini-bus, automobile): **OUI** **NON**

En cas d'urgence:

Numéro(s) à composer pour prévenir la famille : .....
Dans les situations d'urgence, et après régulation par le SAMU centre 15, votre enfant sera orienté vers le centre de santé le mieux adapté.
La famille est immédiatement avertie par nos soins pour accompagner son enfant ou le rejoindre à l'hôpital .
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : .....

Observations (allergie, traitement en cours, précautions particulières à prendre, ...): .....

.....

L'Association Sportive du Lycée Armand Malaise a souscrit auprès de la MAIF un contrat d'assurance pour ses activités sportives couvrant la responsabilité civile de ses pratiquants. Une fois licencié à l'UNSS l'élève est déclaré à la MAIF (contrat AS MAIF) il bénéficie donc de la garantie indemnisation des dommages corporels lorsqu'il est victime d'un accident au cours des activités organisées par l'AS.
Vous pouvez également, si vous le souhaitez souscrire une garantie complémentaire permettant à votre enfant de bénéficier d'une protection encore plus élevée: la garantie IA Sport +. Cette garantie, lorsqu'elle est souscrite, se substitue, en cas d'accident, a la garantie indemnisation des dommages corporels de base. Elle est acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de la licence.

☐ J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'AS pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS.

Date et signatures des parents: .....